

La flambée des prix de l'électricité continue !

Malgré le contexte de crise sanitaire entraînant une crise économique et sociale durable, le gouvernement entérine une nouvelle **majoration des tarifs règlementés de vente de l'électricité (TRVE) au 1^{er} février** préférant continuer sur l'iniquité du système actuel qui augmente la progression du nombre de ménages en situation de précarité énergétique !

Les arguments pour augmenter le prix de l'électricité, au-delà du jeu des contreparties financières, cette fois ci, sont :

- **la hausse du marché de capacité** (marché créé par la déréglementation et l'injection d'énergie intermittente pour permettre l'investissement dans de nouveaux moyens pilotables, ce qui est un échec cuisant, aucun aménagement n'a vu le jour depuis sa mise en place alors que l'équilibre production/consommation est tendu!),
- **la part du complément d'approvisionnement en énergie sur le marché dû à l'écêtement de l'ARENH** (Le marché est donc plus élevé que les productions historiques !),
- **l'augmentation des coûts de commercialisation** due à la crise sanitaire (augmentation des impayés : la politique du chèque énergie est donc insuffisante !).

Ils justifient l'augmentation du TRVE de +1,61% du coût TTC sur les tarifs bleus résidentiels, et +2,61% du coût TTC des tarifs professionnels. **Le TRVE devient donc de plus en plus source de contestations sociales jetant le discrédit sur l'opérateur national sans que celui-ci ne soit décideur.**

Mais dans quel monde vivons-nous donc maintenant ? Une démocratie qui s'acharne à effacer les péréquations de traitement et de tarif et une société où **tous les risques financiers sont basculés sur la facture des usagers**. Cela s'appelle une extorsion organisée alors que dans le même temps aucun investissement en moyens pilotables, aucun emploi, aucune filière industrielle ne se consolide ! Les fournisseurs alternatifs ne sont pas soumis à contribution, ils se délectent de cette augmentation qu'ils vont certainement répercuter sur leurs propres tarifs. **Observer les conséquences pour préserver la financiarisation du secteur avant de faire mine de s'attaquer aux causes réelles est bien la méthode largement utilisée par ce gouvernement dans de nombreux domaines...**

Il faut en effet rappeler que jusqu'à la loi de 2004, imposant le passage en économie de marché, jamais l'augmentation du prix de l'électricité n'avait dépassé l'inflation malgré les investissements colossaux de l'opérateur national. Nous en sommes aujourd'hui à presque 59%, depuis cette date, alors que l'inflation sur la même période est de 21%. Un changement de modèle que paient les citoyens sur un bien de première nécessité.

Il serait socialement responsable que l'État agisse rapidement sur le levier des taxes représentant plus du tiers de la facture d'électricité pour amortir l'effet désastreux de telles augmentations dues globalement à la libéralisation du secteur. Alors qu'entre 2004 et 2015 les taxes ont doublé, il serait de bon ton que l'État veille immédiatement à **abaisser la TVA à 5,5%, la juste valeur sur ce produit de 1^{ère} nécessité et d'ajuster la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE), qui pour 50% ne sert plus qu'à alimenter les caisses de l'État**. Cette même CSPE étant elle-même soumise à TVA ... !

Au milieu de toutes les annonces du gouvernement liées à la question environnementale, cette augmentation tarifaire est un contre signal majeur extrêmement négatif pour envisager le transfert des usages carbonés vers ceux bas carbone assis sur l'électricité ! ...

Preuve que ce système a atteint ses limites : moins on consomme, plus on paye ! De quoi revenir à la raison et cesser de croire au fonctionnement juste des marchés !

Contact :

Laurent HEREDIA - 06 50 39 59 85

Contact Presse
Sophie CAVAGNA
06 81 07 72 93
scavagna@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00

#Fédérer les Énergies